ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021

Canton de Lattes: Juvignac, Lattes, Lavérune, Pérols, Saint Jean de Védas



XAVIER PETIT-JEAN

REMPLAÇAN1 49 ans | 3 enfants

Informaticien

Militant Associatif:

- Solidarité internationale
- · Défense des droits de personnes en situation de handicap
- Justice pour Thomas SANKARA
- · Association parents d'élèves
- · Association de Quartier (Constellations / Juvignac)

Résident à Juvignac

CATHY PROST TITULAIRE

53 ans | 3 enfants

- · Animatrice d'ateliers philo dans les écoles et les collèges
- Conseillère municipale à Pérols
- · Présidente de Pérols Démocratie Citoyenne
- · Accompagnante bénévole en Soins **Palliatifs**

Résidente à Pérols

NADIA TIJSSELING **REMPLACANTE**

54 ans | Fils de 20 ans

- Agent Fonction Publique Territoriale
- Issue du milieu ouvrier agricole Domaine Les Vergers du Lez à Saint Clément de Rivière
- 2000 : Collectif contre l'installation de l'incinérateur de Lunel Viel
- 2009 : Création avec S. Garcia de l'Association Jardins familiaux
- Association de défense du Patrimoine Environnemental et historique de Villages

Résidente à Saint Jean de Védas

STEPHANE CLAUDE HERB **TITULAIRE**

49 ans | 2 enfants | 1 petit-fils

- Gestionnaire Foncier « Espaces Naturels Sensibles »
- · Militant écologiste au sein des collectifs Citoyens pour le Climat et graines Populaires
- Président de Voix Citoyennes Assemblée Citoyenne de Montpellier
- Président de Kalanso, une école pour l'avenir

Résident à Lattes

La crise sanitaire, doublée de la crise économique, qui nous frappe si durement depuis plus d'un an bouleverse nos modes de vie. Collectivement, nous réalisons que l'essentiel, ce qui fait sens pour nous tous, c'est le lien, la solidarité, l'attention portée à l'autre, la préservation de notre environnement. Tout ceci est de la compétence du Département. Le projet que nous portons aujourd'hui est un projet qui place en son cœur l'humain.

En luttant pour la protection et l'amélioration de notre environnement.

En développant la participation et la concertation citoyenne parce qu'il est plus facile d'accepter une décision prise ensemble.

En insistant sur de nouvelles orientations en terme de solidarité.

En soutenant l'aménagement du territoire.

Notre action, nous la co-construirons avec vous!









Cathy Prost Stephane







URGENCE ÉCOLOGIQUE, SOLIDARITÉS ET GOUVERNANCE CITOYENNE

PROTECTION ET L'AMÉLIORATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT



- Déclarer l'état d'urgence climatique, mettre en place une convention citoyenne et des actions de sensibilisation dans les collèges.
- Protéger le littoral héraultais, lutter contre la pollution.
- · Protéger la biodiversité, désimperméabiliser et végétaliser les collèges et les centres médico-sociaux, puis progressivement l'ensemble des structures départementales.
- Aider au développement de fermes urbaines en lien avec les cantines départementales.
- Créer une charte des élus départementaux proscrivant le cumul des mandats et des responsabilités.
- Mettre en place un conseil citoyen départemental et permettre le recours au référendum local sur les projets les plus structurants.
- Mettre en place un budget participatif par collège porté par les élèves et les équipes pédagogiques.
- Mettre en place un comité de collégiens en lien avec le Département pour proposer des améliorations de fonctionnement.
- Créer une pépinière d'initiatives citoyennes pour faire émerger et accompagner des projets d'intérêt collectif.









- Proposer l'extension du RSA aux jeunes.
- Créer des structures d'accueil adaptées :
- pour femmes et enfants victimes de violences conjugales familiales, lieux relais accompagnement retour à l'emploi, suivi de scolarité des
- pour les enfants placés et les mineurs non accompagnés, proscrire l'usage des hôtels.
- Développer l'offre de petites unités d'hébergement pour personnes âgées et accompagner la construction de logements intergénérationnels.
- Incitations financières aux bailleurs particuliers pour la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des logements loués.
- Veiller au respect de la réglementation pour l'accessibilité de tous les espaces publics aux personnes en situation de handicap. Promouvoir l'accès à tout pour tous.
- Désengorger les réseaux routiers (Développer les lignes de bus à haut niveau de service, prioriser les transports doux, renforcer le nombre d'aires de covoiturage, mise en place d'une plate-forme départementale de covoiturage...).
- Accélérer la réhabilitation des bâtiments de la collectivité par des entreprises locales.
- Encourager à l'enfouissement des lignes électriques (déperditions d'énergie) et des aides aux communes pour le remplacement des éclairages publics (leds).





